

0410016V
ACADEMIE D'ORLEANS-TOURS
COLLEGE RENE CASSIN
32 RUE LOUIS CHEVAIS
41240 OUZOUER LE MARCHE
Tel : 0254824114

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Action d'intenter ou de défendre en justice

Numéro de séance : 2

Numéro d'enregistrement : 14

Année scolaire : 2017-2018

Nombre de membres du CA : 25

Quorum : 13

Nombre de présents : 20

Le conseil d'administration

Convoqué le : 23/10/2017

Réuni le : 23/11/2017

Sous la présidence de : Sylvia Simon

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-9, R.421-20

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise les actions à intenter ou à défendre en justice

Pièce(s) jointe(s)

[] Oui [X] Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

Action justice. Les membres du CA autorisent Mme Simon-Gavinet Sylvia à représenter le collège pour toutes actions en justice

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 21

Pour : 21

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0